

Des écosystèmes pour une industrie chimique performante

Chimie. Plusieurs mois après leur lancement, tous les programmes du Plan d'accélération Industrielle sont en ordre de marche. Les leviers de croissance pour notre pays entrent désormais dans leur phase la plus cruciale, celle de leur mise en œuvre opérationnelle et donnent leurs fruits de façon importante. La mesure phare du Plan, dont notamment la création d'écosystèmes industriels vient de bénéficier au secteur des industries de la chimie et de la parachimie. PAR **ABDELFETTAH ALAMI**

C'est aujourd'hui chose faite. Des conventions pour deux écosystèmes ont été signées par Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique, Mohamed Boussaid, ministre de l'Economie et des Finances, et le Président de la Fédération de la chimie et para-chimie, Abdelkébir Moutawakkil. Ces écosystèmes concernent la filière de la chimie verte et celle de la chimie organique. Pour accompagner leur déploiement, deux contrats de performance spécifiques à chacune des deux filières, ainsi qu'un contrat de mesures transverses ont été conclus. L'ambition, étant de rassembler les acteurs économiques et industriels autour d'un objectif commun, de mettre les outils de l'État au service de ce dessein et de mobiliser les écosystèmes locaux autour de la construction, pour ce secteur, d'une offre industrielle nouvelle et compétitive, capable de gagner des parts de marché au Maroc et à l'international et de créer ainsi de nouveaux emplois.

Plusieurs facteurs militent en faveur de la mise en place d'un cadre capable de promouvoir une industrie chimique performante, apte à s'adapter aux enjeux environnementaux et indispensables pour répondre aux besoins des activités industrielles situées en aval.

D'abord, le poids économique du



Mohammed Boussaid, ministre de l'Economie et des Finances, Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique, et Abdelkébir Moutawakkil, Président de la Fédération de la Chimie et de la Parachimie, lors de la signature de deux contrats de performance spécifiques aux filières de la Chimie verte et de la Chimie Organique ainsi qu'un contrat de mesures transverses et ce, lors de la cérémonie du lancement de deux écosystèmes concernant ces deux filières.

secteur dans le tissu industriel n'est plus à démontrer. Selon les chiffres du ministère de Tutelle, le secteur des industries chimiques, hors phosphates, génère un chiffre d'affaires de 21 MMDH, soit 5% du chiffre d'affaires industriel. Ce secteur emploie plus de 15.500 personnes, avec des emplois à productivité élevée, estimés à 1,3 MMDH de chiffre d'affaires par employé en moyenne.

Toutefois, comme l'a relevé M.Elalamy lors du lancement de ces deux écosystèmes, cette branche de l'industrie reste dominée par «la forte atomisation des activités du secteur», avec un tissu constitué majoritairement de PME, ajoutant que 90% des entreprises du secteur réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 200 millions de dirhams. Par ailleurs, ce secteur se concentre sur des filières très diversifiées de la chimie de

spécialité et se trouve donc fortement lié, en amont ou en aval à d'autres activités économiques, notamment l'agriculture, la santé et le BTP. C'est tout l'enjeu pour une restructuration sous forme de contrats de performance pour accompagner le déploiement des écosystèmes lancés pour deux filières dans le secteur des industries chimiques, à savoir la filière de la chimie verte et celle de la chimie organique. Il s'agit de favoriser la conversion des entreprises, les rendre compétitives et innovatrices pour qu'elles utilisent des procédés plus propres et moins consommateurs d'énergie. L'utilisation des ressources végétales doit également être soutenue, en cohérence avec les atouts dont dispose le Maroc dans les domaines agricole et forestier, car elle offre des opportunités de développement industriel considérables. L'État accompagnera ces projets d'investissement en analysant les difficultés rencontrées et en s'attachant

à proposer des solutions. Des actions seront menées en parallèle par l'État pour mettre en place un contexte favorable au développement de ces écosystèmes. Cet appui à l'investissement se fera à travers plusieurs mesures, dont

offre de formation au profit des 12.430 futurs emplois directs générés par le secteur de la chimie à l'horizon 2020, etc. Des mesures transverses sont également programmées pour intégrer le secteur de l'informel.

La mise en œuvre de cette feuille de route contribuerait, dans le cadre de ces deux écosystèmes à la création, d'ici 2020, de 12.430 nouveaux emplois directs stables et 20.570 emplois indirects et à générer un chiffre d'affaires additionnel de 14,6 MMDH et un C.A. à l'export additionnel de 9,8 MMDH.

notamment le Fonds de Développement Industriel (FDI), à un taux variant entre 15 et 30% du montant global investi, l'appui à la compétitivité des TPME et auto-entrepreneurs, l'accès au foncier à prix attractifs (39,6 Ha et 60 Ha réservés respectivement aux écosystèmes « Chimie organique » et « Chimie verte »), la mise en place d'une

La mise en œuvre de cette feuille de route contribuerait, dans le cadre de ces deux écosystèmes à la création, d'ici 2020, de 12.430 nouveaux emplois directs stables et 20.570 emplois indirects et à générer un chiffre d'affaires additionnel de 14,6 MMDH et un C.A. à l'export additionnel de 9,8 MMDH. ■